

Question écrite N° 3538

Corridors faunistiques d'importance suprarégional : quel avenir pour les déplacements de la faune ?

Philippe Bassin (Verts)

Réponse du Gouvernement

Les corridors à faune sont des itinéraires permanents via lesquels les animaux sauvages se déplacent sur de grandes distances. Ils relient des écosystèmes ou des habitats favorables fragmentés et sont vitaux pour la faune sauvage. Ils sont des aires de mise en réseau de grande importance et constituent un élément majeur de l'infrastructure écologique.

Le Gouvernement partage le souci d'assurer le libre déplacement de la faune terrestre à travers notre territoire. Cette condition est essentielle à la survie des espèces animales en évitant le cloisonnement de leurs populations. Avec le développement de l'infrastructure écologique requise par la Confédération, les corridors s'inscrivent dans l'actualité politique en matière d'aménagement du territoire et de protection de la faune sauvage.

Le Gouvernement est en mesure d'apporter les éléments de réponse suivants concernant les corridors mentionnés, à savoir "Choindez - La Verrerie" (commune de Courrendlin) et "Les Longs Prés – Combe Tabeillon" (commune de Haute-Sorne).

1. Combien de mammifères sauvages et quelles espèces ont perdu la vie dans le corridor faunistique de Choindez - La Verrerie depuis 2010 ?

35 animaux ont péri sur ce secteur depuis le 1^{er} janvier 2010. La majorité des collisions a eu lieu sur la route alors que 23% d'entre elles concernent la ligne ferroviaire.

Les espèces impactées par le trafic routier sont les suivantes : 11 renards, 6 chevreuils, 3 blaireaux, 3 fouines, 1 lynx, 1 chamois, 1 martre et 1 putois.

Les espèces entrées en collision avec le train sont : 4 cerfs, 2 renards, 1 lynx et 1 chevreuil.

Les statistiques de l'Office de l'environnement relèvent une baisse significative des animaux victimes du trafic routier depuis la modification du tracé de la route cantonale (RC6) en 2016, soit 2 chevreuils, 4 renards et 4 mustélidés.

2. À la suite des derniers accidents mortels de cerfs dans ce corridor faunistique d'importance suprarégional de Choindez – La Verrerie, quelles collaborations entretient le Gouvernement jurassien avec les CFF et Von Roll pour réduire le risque d'accident ? Respectivement, quelles mesures sont envisagées et/ou mises en œuvre ?

Le nouveau tracé de la RC6 apporte une amélioration significative (voir ci-dessus). Le Gouvernement, considère que les mesures prises à ce stade concernant le trafic routier sont suffisantes.

Au niveau des infrastructures ferroviaires, des démarches sont en cours pour éviter des collisions également dommageables pour le matériel roulant des CFF. Un dispositif sonore n'a pas été retenu vu l'étroitesse du passage. Les réflexions se poursuivent.

Enfin, l'amélioration sur le site industriel de Choindez qui comprend des installations, des zones de stockage et une installation de production hydroélectrique, est beaucoup plus compliquée. Elle nécessiterait un projet d'envergure qui est disproportionné.

3. Quelle collaboration entretient le Gouvernement jurassien avec la Confédération pour assainir davantage ce secteur, resté toujours dangereux malgré l'ouverture de l'autoroute A16 ?

L'amélioration à chercher se porte sur les infrastructures ferroviaires. Cela ne nécessite pas de collaboration avec la Confédération.

4. Combien de mammifères sauvages et quelles espèces ont perdu la vie dans le corridor faunistique des Longs Prés – Combe Tabeillon depuis 2010 ?

Le corridor "Les Longs Prés - Combe Tabeillon" est principalement perturbé par le passage de la H18. L'Office de l'environnement a relevé un nombre de 70 collisions avec des mammifères sauvages depuis 2010. La ligne CJ située en contre-bas est responsable de 3 d'entre eux. Il s'agit des espèces suivantes: 32 chevreuils, 15 renards, 12 blaireaux, 6 lièvres, 3 sangliers, 1 lynx et 1 fouine.

5. Quelles mesures sont aujourd'hui en place pour réduire le risque d'accident ? Le Gouvernement les juge-t-il adéquates et suffisantes ?

Le réseau routier du canton a fait l'objet d'une analyse globale des cas de collisions avec le gibier. Le résultat a conduit, en 2010, à l'équipement des 7 tronçons routiers les plus accidentogènes du territoire à l'aide de boîtiers avertisseurs sonores, dont celui des "Longs Prés – Combe Tabeillon". Suite au manque de résultats probants des appareils en place, une réévaluation de la situation a eu lieu et a conduit à un nouveau plan de rééquipement à l'aide d'appareils de nouvelle génération, plus performants. Cette opération est actuellement en cours et coûte quelque 12'000 francs par année à l'Etat. Pour le moment, l'équipement a été réalisé sur d'autres tronçons routiers jugés prioritaires, principalement en Ajoie. Le corridor "Longs Prés – Combe Tabeillon" sera équipé prochainement.

6. Quelle collaboration entretient le Gouvernement jurassien avec la Confédération pour assainir davantage ce secteur, appelé à voir le trafic automobile augmenter ?

La gestion de cette problématique sur la H18 est totalement de compétence cantonale. Il n'y a donc pas lieu de collaborer avec la Confédération.

Delémont, le 22 août 2023



Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître